



Union Régionale des centres  
Sociaux et Socioculturels  
**de Bourgogne  
Franche-Comté**

## Lettre aux candidat.e.s, têtes de listes, aux élections régionales de Bourgogne-Franche-Comté,

Fait le 24 mai 2021,

À Dijon,

**Madame, Monsieur,**

La prochaine échéance électorale des 20 et 27 juin 2021 est une étape importante dans notre vie démocratique. La Région a en effet pris une place grandissante dans la vie des citoyen.ne.s depuis les dernières élections, induisant une responsabilité accrue de cette collectivité territoriale vis-à-vis de la population.

Cette période de campagne est un moment privilégié pour vous, têtes de liste, et nous, réseau d'éducation populaire, afin de mettre en dialogue les sujets de société qui nous animent et ainsi débattre de notre vision des prochaines années à venir. C'est en ce sens que nous souhaitons vous faire connaître davantage l'action des Centres Sociaux et socioculturels dans notre région.

L'Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne-Franche-Comté regroupe aujourd'hui 74 structures locales adhérentes, 2 Fédérations Départementales (Côte-d'Or et Nièvre) et un réseau Franc-Comtois.

Nous sommes convaincus des réelles plus-values lorsqu'un Conseil Régional et un réseau régional de développement social local unissent leurs forces. C'est pourquoi nous avons œuvré à identifier le champ des possibles de nos futures collaborations, dont voici celles qui nous semblent prioritaires :

- **L'emploi et la formation comme vecteur d'émancipation** = Soutenir le portage d'emplois à intérêt général et l'accueil de volontaires et stagiaires, en reconnaissant les Centres Sociaux comme des acteurs de l'insertion et de la formation tout au long de la vie ;
- **Une jeunesse entendue, comprise et accompagnée** = Donner les moyens aux acteurs de terrain d'agir toujours plus aux côtés des jeunes sur leur place, leurs besoins et leurs envies ;



Il existe  
**147** Centres Sociaux  
en Bourgogne-  
Franche-Comté

Dont  
**56%** sont en gestion  
associative et **44%**  
gérés par une  
collectivité locale



Ils sont situés à **65%**  
en milieu urbain (dont  
57 Centres en QPV) et  
**35%** en milieu rural  
(dont 26 Centres sur  
une ZRR)

En moyenne, ce sont  
**626** usager.e.s qui  
participent régulièrement  
aux activités d'un Centre



**79**  
Centres Sociaux  
déclarent avoir un  
partenariat avec le  
Conseil Régional de  
Bourgogne-Franche-  
Comté

- **Le numérique, outil d'inclusion** = Agir en cohérence, contre la fracture numérique et pour l'inclusion de toutes et tous, quels que soient l'âge, la couleur de peau, le sexe, ... ;
- **Une prise en compte globale du vieillissement** = Continuer à encourager la synergie entre tous les domaines d'action afin d'offrir une prise en compte pluridisciplinaire du vieillissement ;
- **La transition écologique et environnementale** = Encourager la prise en compte de cet enjeu de société au niveau local comme au niveau régional ;
- **Une vie associative forte et valorisée** = Accompagner les organisations associatives et citoyennes dans le développement de projets et d'initiatives, en mettant en place une politique forte de soutien au bénévolat ;
- **Le pouvoir d'agir des habitant.e.s au cœur de la société** = Reconnaître la parole et l'expertise des habitant.e.s et des associations dans les démarches d'aménagement ou de réhabilitation d'un territoire.

L'Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne-Franche-Comté, par la voix de son Président et de ses administrateurs.trices, est ouverte à toutes rencontres avec vous en vue d'échanger sur vos perspectives et visions pour notre territoire régional.

Recevez Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Le Président de l'Union Régionale  
des Centres Sociaux de Bourgogne-Franche-Comté,  
Dominique MIELLE



Ce sont **3 514** salarié.e.s  
et stagiaires, soutenus  
par **1 763** bénévoles  
administrateurs.trices,  
qui se sont investis dans  
les Centres Sociaux en  
2019



**52%** des Centres  
Sociaux ont engagé une  
réflexion à visée de  
développement durable  
avec les habitant.e.s

**47**

associations locales  
sont nées grâce à  
l'accompagnement  
d'un Centre Social en  
2019



**72%**  
des Centres Sociaux ont  
des actions en direction  
des 15-17 ans et  
**66%** ont un.e salarié.e  
spécifique « référent.e  
jeunesse »

**40** Centres Sociaux  
ont un accueil multi-  
sites et  
**6** travaillent aussi en  
itinérance



« Le Centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives  
porté par des habitant.e.s associés appuyés par des professionnel.le.s,  
capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social  
pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

- Charte fédérale des Centres Sociaux et socioculturels de France